



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

Délégation Formation
Innovation
Expérimentation (DFIE)
Affaire suivie par
Audrey Paillard
04 72 80 66 55

Chrystèle Clément
Téléphone
04 72 80 66 70
Courriel
dfie@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

www.ac-lyon.fr

Lyon, le 23 septembre 2019

Le délégué académique à la formation
innovation expérimentation

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c de Madame l'inspectrice d'académie et de
Messieurs les inspecteurs d'académie-directeurs
académiques des services de l'éducation nationale

Objet : Inscription à la formation « collège au cinéma » du PAF
pour l'année 2019-2020

Votre établissement a été retenu par le conseil général dans le dispositif « Collège au cinéma » pour l'année 2019-2020.

Les établissements engagés sont invités à inscrire les enseignants concernés au plan académique de formation 2019-2020 **avant le vendredi 11 octobre 2019**.

Pour cette action « institutionnelle », chaque établissement dispose de 3 places pour le dispositif 6^{ème}/5^{ème} et de 3 places pour le dispositif 4^{ème}/3^{ème} (en fonction de votre inscription initiale) :

- 1 place par trimestre pour chaque journée de formation sur les films à destination des classes de 6^{ème} et 5^{ème} (**Dispositif 19A0100492**). Vous trouverez dans l'annexe, sous le titre du film, le numéro du module à choisir en fonction en fonction du lieu et du trimestre).
- 1 place par trimestre pour chaque journée de formation sur les films à destination des classes de 4^{ème} et 3^{ème} (**Dispositif 19A0100493**) Vous trouverez dans l'annexe, sous le titre du film, le numéro du module à choisir en fonction en fonction du lieu et du trimestre).

Je vous rappelle que ces journées de formation sont indispensables à l'exploitation pédagogique des œuvres cinématographiques présentées.

Je vous remercie de relayer ces modalités auprès de vos équipes et d'inscrire les enseignants concernés sur Gaia via votre interface « Gaia responsable » à l'adresse : <http://portail.agriates.ac-lyon.fr/arena>

Cordialement

Didier Quef